

sur le fleuve Hamilton, à environ cent cinquante milles de la tête de la marée. Cette chute a 302 pieds de hauteur et l'on estime qu'elle peut développer une énergie de plus d'un million de chevaux-vapeur.

Tout cela peut donner une idée des possibilités de la province de Québec pour ce qui concerne l'industrie de la pulpe et du papier même en ne faisant entrer en ligne de compte que cette partie de ses forêts d'épinette qui est accessible par les voies d'eau et, par conséquent, pratiquement utilisable.

ÉVOLUTION DANS LA VALEUR DES FORÊTS

Le pin blanc, il y a une trentaine d'années, était regardé comme le seul bois ayant une valeur commerciale, surtout pour le commerce d'exportation. Les explorateurs envoyés dans la forêt pour évaluer une concession forestière classaient l'épinette blanche, la pruche, le sapin, le cèdre, même le pin rouge, parmi les non-valeurs, au rang des déchetes. Le pin rouge fut le premier à conquérir le droit de cité dans le monde du commerce de bois et aujourd'hui il est presque à l'égal du pin blanc, même pour l'exportation. L'épinette blanche est venue ensuite et figure maintenant au premier rang parmi les bois recherchés du commerce, même du commerce d'exportation. L'honorable W. C. Edwards, qui parle d'expérience, n'hésite pas à dire qu'il y a plus d'argent dans l'épinette que dans le pin, qu'à son avis il n'y a pas au Canada de placement de capitaux aussi bon qu'un placement sur une concession d'épinette, qu'il préfère un placement sur une concession (*limit*) d'épinette à un placement sur une concession de pin. Un autre prince du commerce de bois, M. J. R. Booth, a fait la déclaration suivante au cours de son témoignage devant la Commission de Colonisation, l'année dernière :

“ Jadis, nos explorateurs, c'est-à-dire les hommes que nous envoyions explorer pour nous faire rapport de la nature du bois, parcouraient la forêt et nous faisaient rapport qu'il y avait telle quantité de pin sur telle étendue de terrain, et quand nous leur demandions ce qu'il y avait sur le reste du terrain, ils nous faisaient cette réponse, qui réglait la question : “ Seulement de la racaille,” voulant dire par là que c'était du bois d'aucune valeur, et comme question de fait, l'épinette, à cette époque, n'avait aucune valeur. Aujourd'hui, cette même épinette qu'il y a sur nos terrains a une valeur égale, sinon supérieure, à la valeur qu'avait alors le pin.